30 mai 2006 -16:00

L'INASTI publie son Rapport annuel 2005

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2005.Les chiffres pour 2005 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants.Le nombre d'activités principales a augmenté légèrement tandis que le nombre de titulaires d'activités complémentaires reste, comme les années précédentes, en nette augmentation.

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2005.Les chiffres pour 2005 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants.Le nombre d'activités principales a augmenté légèrement tandis que le nombre de titulaires d'activités complémentaires reste, comme les années précédentes, en nette augmentation.

Le statut d'indépendant a toujours la cote.Les derniers résultats annuels de l'INASTI le confirment.En 2005, le nombre total des travailleurs indépendants a augmenté pour atteindre 867.268 indépendants.Par rapport à 2004, on compte 7.551 unités de plus ou + 0,88 %.Le nombre d'activités principales est resté stable : 636.620 unités en 2005 par rapport à 636.594 unités en 2004.Toutefois le nombre d'activités principales exercées par des hommes est en hausse : de 407.976 à 410.405 unités.Chez les femmes, par contre, ce nombre diminue (de 228.618 à 226.215 unités).La tendance la plus remarquable de ces dernières années se trouve confirmée : le nombre d'activités complémentaires ne cesse d'augmenter.De 158.094 en 2003 et 163.772 en 2004, ce nombre passe à 170.357 en 2005.Une autre augmentation importante, celle du nombre de sociétés assujetties au régime de la cotisation annuelle à charge des sociétés : en 2 ans, plus de 10.000 unités se sont ajoutées (340.404 en 2003 / 348.930 en 2004 / 354.953 en 2005).La moyenne des revenus de référence 2002 (servant au calcul des cotisations 2005) s'élevait à 20.174,99 euros.A titre de comparaison : pour les revenus de référence 2001 (cotisations 2004), elle s'élevait à 19.800,71 euros.Cela signifie une augmentation en pourcentage de + 1,89 % du revenu moyen de référence 2002.L'INASTI est chargé de l'exécution de la gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants.En 2005, la gestion financière globale se solde par un boni de 125.046.000 d'euros.Le rapport annuel complet peut être consulté sur le site web de l'INASTI, www.rsvz-inasti.fgov.be (rubrique "Publications").

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
http://www.rsvz-inasti.fgov.be

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be

.be

© 2020 - news.belgium.be